

Mesures supplémentaires Coronavirus

Hier, un nouveau Conseil national de sécurité a eu lieu avec par la suite l'annonce de mesures supplémentaires qui auront évidemment aussi des conséquences pour la Défense et la façon dont elle assure son *business continuity* à partir de maintenant et jusqu'au 5 avril (date susceptible d'être prolongée).

La priorité reste la santé du personnel ainsi que la continuation des missions de sécurité essentielles de notre organisation et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières.

C'est dans ce cadre que j'adopte les mesures suivantes :

- À l'exception des tâches de sécurités essentielles, toutes les activités qui nécessitent la présence du personnel dans l'unité seront immédiatement suspendues et ce jusqu'au 24/03/2020.
- Le travail à distance (teleworking et homeworking) doit être maximisé pour tous les membres du personnel dont la fonction le permet.
- Pour les fonctions qui ne permettent pas le travail à distance, le personnel restera en stand-by à la maison dans l'attente de tâches futures. Pour les membres du personnel qui doivent tout de même rejoindre le lieu de travail, les mesures nécessaires pour garantir le respect de la distanciation sociale seront prises.
- Le lundi 23 mars, un plan de *business continuity* sera présenté par chaque ACOS, DG et commandant de composante. Il sera ensuite implémenté à partir du 24 mars.
- Concernant les rotations du personnel, des directives séparées seront adoptées pour chaque théâtre opérationnel.

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible

Je demande à tous les collaborateurs de la Défense de se tenir au courant via:

- [Intranet](#)
- [Internet](#) (www.mil.be)
- Ou via leurs autorités hiérarchiques respectives.

Si vous n'obtenez pas de réponses à vos questions via les canaux ci-dessus, vous pouvez également vous adresser au [Corona Coordination and Information Centre \(C2IC\)](#) (ACOSOPSTRG-Covid19@mil.be).



*Marc Compernol
Général
Aide de Camp du Roi
Chef de la Défense*

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible



Éditeur responsable : Colonel breveté d'état-major Guido Hart

Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles – ☎ 9-6321-17347 – www.mil.be

